

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Faits saillants des résultats financiers de septembre 1998

Faible baisse de l'excédent budgétaire en septembre 1998

Un excédent budgétaire de 2,4 milliards de dollars a été réalisé en septembre 1998, soit une légère baisse par rapport à l'excédent de 2,5 milliards enregistré le même mois, un an plus tôt.

D'une année sur l'autre, les recettes budgétaires ont diminué de 0,7 p. 100, les dépenses de programmes ont augmenté de 0,8 p. 100 et les frais de la dette publique ont chuté de 2,3 p. 100.

La baisse d'une année sur l'autre des recettes budgétaires constatée en septembre 1998 s'explique principalement par la diminution des sommes perçues au titre de la taxe sur les produits et services (TPS).

- Les recettes nettes de TPS ont baissé de 0,3 milliard de dollars, ou 14,5 p. 100, inversant la tendance à la hausse du mois précédent. Ces derniers mois, la variation des recettes d'une année sur l'autre avait été influencée par le calendrier des remboursements. En septembre 1998, les remboursements ont enregistré une hausse appréciable en raison d'un cycle de traitement supplémentaire par rapport à la même période l'an dernier.
- Les rentrées de l'impôt sur le revenu des particuliers ont chuté de 0,2 milliard de dollars, ou 3,4 p. 100. Cependant, cette baisse est entièrement attribuable au virement des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers aux rentrées des cotisations d'assurance-emploi rajustées par rapport à l'année d'imposition 1997. Une fois par mois, les employeurs versent les retenues fiscales brutes des employés, notamment les retenues

au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt fédéral, et les cotisations d'assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada. Ces sommes sont d'abord affectées à leurs composantes respectives d'après des estimations, et des rajustements sont faits une fois que les données fiscales annuelles sont disponibles. Le virement effectué au mois de septembre représentait l'augmentation totale des recettes des cotisations d'assurance-emploi. Sans ce transfert, les recettes des cotisations d'assurance-emploi auraient été moins élevées en raison de la diminution des taux de cotisation pour 1998.

- Les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés ont augmenté de 0,2 milliard de dollars, ou 13,0 p. 100, en raison d'une forte progression des versements bruts et d'un léger recul des remboursements.
- Les recettes non fiscales ont grimpé de 0,2 milliard de dollars, ou 43,1 p. 100. Cette composante est assez volatile en raison du calendrier des versements.

La hausse des dépenses de programmes est largement tributaire des dépenses d'immobilisations et de fonctionnement qui ont été plus élevées à cause surtout du moment où elles ont été effectuées. Parmi les autres faits saillants, mentionnons les suivants :

- Les prestations d'assurance-emploi ont reculé de 8,8 p. 100, inversant la tendance à la hausse constatée le mois dernier. Cette situation s'explique principalement par le moment où ont été faits les chèques au cours de ces deux mois.



La revue financière

Tableau 1

État sommaire des opérations¹

	septembre		d'avril à septembre	
	1997	1998	1997-98	1998-99
(en millions de dollars)				
Opérations budgétaires				
Recettes	13 732	13 633	74 615	77 309
Dépenses de programmes	-7 765	-7 830	-45 768	-46 437
Solde de fonctionnement	5 967	5 803	28 847	30 872
Frais de la dette publique	-3 456	-3 376	-20 495	-20 457
Déficit ou excédent	2 511	2 427	8 352	10 415
Opérations non budgétaires	-856	-1 385	-5 209	-4 795
Besoins ou excédent financiers (opérations de change exclues)	1 655	1 042	3 143	5 620
Opérations de change	-585	-1 054	3 288	5 835
Solde financier net	1 070	-12	6 431	11 455
Augmentation (+) ou diminution (-) nette des emprunts	-1 991	-9 109	-13 019	-16 424
Variation nette de l'encaisse	-921	-9 121	-6 588	-4 969

Remarque : Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins financiers nets.

¹ Les termes « solde budgétaire » et « solde financier », utilisés comme principales mesures de la situation financière de l'État, n'ont pas toujours été bien compris. Ils sont explicités dans le corps du texte.

- Les transferts à d'autres administrations, les subventions et autres transferts ont très peu augmenté, tandis que les paiements aux sociétés d'État ont reculé.

La diminution des frais de la dette publique est surtout attribuable à une baisse de l'encours de la dette portant intérêt.

Excédent budgétaire de 2,1 milliards de dollars depuis le début de l'exercice

Au cours des six premiers mois de l'exercice 1998-99, soit d'avril à septembre, l'excédent budgétaire a été estimé à 10,4 milliards de dollars, en hausse de 2,1 milliards par rapport à l'excédent de 8,4 milliards enregistré pour la même période de l'exercice précédent. Les recettes budgétaires sont en hausse de 2,7 milliards (3,6 p. 100), les dépenses de programmes ont augmenté de 0,7 milliard (1,5 p. 100) et les frais de la dette publique n'ont pratiquement pas bougé.

Au chapitre des recettes budgétaires :

- Les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers ont progressé de 2,0 milliards de dollars, ou 5,6 p. 100. Cette hausse est attribuable à des

montants plus élevés payés à la déclaration, sous l'effet de la forte croissance des revenus pendant l'année d'imposition 1997, et à l'augmentation soutenue des sommes reçues au titre des retenues mensuelles sur le revenu d'emploi, étant donné que le nombre de personnes occupant un emploi est supérieur. Les recettes à ce jour ont subi le contrecoup du virement de 0,3 milliard aux rentrées des cotisations d'assurance-emploi, résultat d'un rajustement à l'égard de l'année d'imposition 1997.

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés ont grimpé de 0,8 milliard de dollars, ou 9,6 p. 100, témoignant des recettes brutes supérieures en raison de la vigueur soutenue des bénéfices des sociétés dans certains secteurs de l'économie. En outre, une partie de cette hausse est peut-être tributaire des procédures de versement mensuel des sociétés. En effet, les sociétés sont tenues de déclarer des acomptes provisionnels mensuels en fonction soit de leurs obligations fiscales réelles de l'exercice précédent soit de leurs obligations fiscales estimatives pour l'exercice en cours. Les sociétés ont 60 jours après la fin

Tableau 2

Recettes budgétaires

	septembre		d'avril à septembre		variation
	1997	1998	1997-98	1998-99	
	(en millions de dollars)				(%)
Impôt sur le revenu					
Impôt sur le revenu des particuliers	7 071	6 831	35 897	37 905	5,6
Impôt sur le revenu des sociétés	1 235	1 395	8 282	9 077	9,6
Autres	175	55	1 200	1 110	-7,5
Total des recettes d'impôt sur le revenu	8 481	8 281	45 379	48 092	6,0
Cotisations d'assurance-emploi	1 538	1 764	10 593	10 422	-1,6
Taxes et droits d'accise					
Taxe sur les produits et services	2 172	1 858	10 191	10 370	1,8
Droits de douane à l'importation	240	256	1 269	1 289	1,6
Autres taxes et droits d'accise	816	780	4 343	4 402	1,4
Total des taxes et droits d'accise	3 228	2 894	15 803	16 061	1,6
Total des recettes fiscales	13 247	12 939	71 775	74 575	3,9
Recettes non fiscales	485	694	2 840	2 734	-3,7
Total des recettes budgétaires	13 732	13 633	74 615	77 309	3,6

de leur exercice pour régler tous les montants dus. Ainsi, les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés se font dans une large mesure en février et en mars; en fait, il s'agit de 25 à 40 p. 100 de l'ensemble des rentrées pour toute l'année. Les acomptes provisionnels pour 1997 étaient dans une large mesure fondés sur les obligations fiscales de 1996. Toutefois, les obligations fiscales de 1997 étaient considérablement plus élevées qu'en 1996 étant donné que les sommes perçues pendant la période de règlement (février et mars 1998) dépassaient de près de 30 p. 100 celles de la période de règlement de 1996. Par conséquent, les acomptes provisionnels pour 1997 minimisaient les obligations fiscales pour l'ensemble de l'année. Ainsi, les acomptes provisionnels pour 1998 ont été augmentés en fonction des obligations fiscales de 1997, témoignant de la vigueur actuelle des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés.

- Les recettes au titre des cotisations d'assurance-emploi ont chuté de 0,2 milliard de dollars, ou 1,6 p. 100, sous le coup d'une baisse des taux de cotisation. Le taux de la cotisation de l'employé (par tranche de 100 dollars de gains assurables) est passé de

2,90 dollars en 1997 à 2,70 dollars en 1998 (avec une diminution correspondante du taux de l'employeur). Le virement pour paiements insuffisants pendant l'année d'imposition 1997 a compensé en partie les répercussions de la diminution des taux de cotisation.

- Les recettes nettes de TPS ont progressé de 0,2 milliard de dollars, ou 1,8 p. 100. Les recettes mensuelles jusqu'à présent ont été extrêmement volatiles en raison surtout du calendrier des remboursements. Les rentrées brutes ont augmenté de 5,5 p. 100 pendant les six premiers mois de 1998-99, sous le coup de la hausse de la demande de consommation. Cependant, les remboursements étaient en hausse de 9,5 p. 100, diminuant ainsi l'augmentation des recettes nettes.
- Les droits de douane à l'importation ont augmenté sensiblement, étant donné que la hausse des importations a plus que compensé l'effet des réductions tarifaires. Les autres taxes et droits d'accise ont progressé de 1,4 p. 100, la réduction de la taxe du transport aérien en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1998 ayant atténué les conséquences de l'augmentation des taxes sur l'énergie et le tabac.

La revue financière

- Les recettes non fiscales, soit le rendement des investissements et d'autres recettes comme les droits et le produit d'opérations de vente, ont reculé de 0,1 milliard de dollars, ou 3,7 p. 100.

Au chapitre des dépenses de programmes :

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 0,2 milliard de dollars sous l'effet exclusif des prestations aux aînés plus élevées. Les prestations d'assurance-emploi ont sensiblement diminué puisque le nombre de prestataires était moins élevé.
- Les principaux transferts aux autres administrations n'ont pratiquement pas bougé. Les droits en espèces au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) sont demeurés les mêmes puisque, en vertu de la législation actuelle, les droits en espèces par exercice financier pour la période allant de 1997-98 à 2002-2003 ne peuvent tomber sous la barre des 12,5 milliards de dollars. Cependant, l'ensemble des droits au titre du TCSPS comprend à la fois les droits en espèces et les transferts de points d'impôt. Les droits en espèces étant plafonnés et la valeur des transferts de points d'impôt étant en hausse, les droits totaux au titre du TCSPS augmentent. Les transferts fiscaux ont augmenté sensiblement, mais cette hausse a été compensée dans une large mesure par des recouvrements plus élevés aux termes des paiements de remplacement pour programmes permanents.
- Les dépenses de programmes directes, soit les dépenses de programmes totales moins les principaux transferts aux personnes et aux autres administrations, ont progressé de 0,5 milliard de dollars, ou 2,4 p. 100. Cette composante regroupe les paiements aux sociétés d'État, les subventions et autres paiements de transfert, ainsi que les coûts de fonctionnement et d'immobilisations du gouvernement, y compris au titre de la défense. Les subventions et les autres transferts ont grimpé de 0,2 milliard, en raison principalement des initiatives annoncées dans le budget de février 1998 dans le cadre de la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances, des paiements plus élevés au titre de

la *Loi sur la protection du revenu agricole* et des transferts en hausse dans le secteur de la santé. Grâce à des transferts moins élevés à NAVCAN conformément à la réduction de la taxe du transport aérien, l'effet de ces augmentations a été moindre. Les paiements aux sociétés d'État ont reculé de très peu, et les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations ont été en hausse de 2,6 p. 100.

Les frais de la dette publique ont diminué quelque peu, en raison surtout d'une baisse de l'encours total portant intérêt.

Excédent financier de 5,6 milliards de dollars depuis le début de l'exercice (opérations de change exclues)

Le solde budgétaire est présenté suivant la comptabilité de caisse modifiée, en vertu de laquelle le passif du gouvernement est consigné à mesure qu'il est subi, quel que soit le moment où est effectué le versement en espèces. En outre, le solde budgétaire ne vise que les activités sur lesquelles le gouvernement exerce un contrôle législatif.

Pour leur part, les besoins ou l'excédent financiers représentent l'écart entre les décaissements et les encaissements de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire, car ils comprennent des opérations relatives aux prêts, aux placements et aux avances, aux comptes de pension des fonctionnaires fédéraux, aux autres comptes à fins déterminées ainsi qu'à l'évolution des autres éléments d'actif et de passif financiers. Ces activités font partie des opérations non budgétaires. Le passage de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse est également reflété dans les opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires ont donné lieu à un besoin net s'établissant à 4,8 milliards de dollars d'avril à septembre 1998, comparativement à 5,2 milliards au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Cela a permis de dégager un excédent financier (opérations de change exclues) de 5,6 milliards au cours des six premiers mois de 1998-99; cet excédent s'était établi à 2,5 milliards au cours de la même période l'exercice précédent.

Tableau 3

Dépenses budgétaires

	septembre		d'avril à septembre		variation
	1997	1998	1997-98	1998-99	
	(en millions de dollars)				(%)
Paiements de transfert					
Particuliers					
Prestations aux aînés	1 866	1 872	11 014	11 257	2,2
Prestations d'assurance-emploi	856	781	5 425	5 363	-1,1
Total	2 722	2 653	16 439	16 620	1,1
Autres administrations					
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 042	1 042	6 250	6 250	0,0
Transferts fiscaux	769	784	4 617	4 698	1,8
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-178	-187	-1 065	-1 120	5,2
Total	1 633	1 639	9 802	9 828	0,3
Dépenses directes de programmes					
Subventions et autres transferts					
Agriculture	71	39	217	262	20,7
Affaires étrangères	131	143	716	657	-8,2
Santé	45	55	380	469	23,4
Développement des ressources humaines	124	159	620	842	35,8
Affaires indiennes et du Nord	312	307	2 129	2 190	2,9
Industrie et développement régional	95	125	589	621	5,4
Anciens combattants	118	115	688	681	-1,0
Autres	196	165	1 171	983	-16,1
Total	1 092	1 108	6 510	6 705	3,0
Paiements aux sociétés d'État					
Société Radio-Canada	69	66	448	400	-10,7
Société canadienne d'hypothèques et de logement	118	120	757	867	14,5
Autres	108	81	576	490	-14,9
Total	295	267	1 781	1 757	-1,3
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital					
Défense	763	687	3 926	3 761	-4,2
Ensemble des autres dépenses ministérielles	1 260	1 476	7 310	7 766	6,2
Total	2 023	2 163	11 236	11 527	2,6
Total des dépenses directes de programmes	3 410	3 538	19 527	19 989	2,4
Total des dépenses de programmes	7 765	7 830	45 768	46 437	1,5
Frais de la dette publique	3 456	3 376	20 495	20 457	-0,2
Total des dépenses budgétaires	11 221	11 206	66 263	66 894	1,0
Poste pour mémoire :					
Total des transferts	5 447	5 400	32 751	33 153	1,2

La revue financière

Tableau 4

Solde budgétaire et besoins ou excédent financiers

	septembre		d'avril à septembre	
	1997	1998	1997-98	1998-99
(en millions de dollars)				
Solde budgétaire :				
déficit (-) ou excédent (+)	2 511	2 427	8 352	10 415
Prêts, placements et avances				
Sociétés d'État	249	122	389	730
Autres	-95	-544	35	-384
Total	154	-422	424	346
Comptes à fins déterminées				
Compte du Régime de pensions du Canada	425	1 028	825	1 389
Comptes de pension de retraite	334	363	1 018	1 891
Autres	-1	24	-272	19
Total	758	1 415	1 571	3 299
Autres opérations	-1 768	-2 378	-7 204	-8 440
Total des opérations non budgétaires	-856	-1 385	-5 209	-4 795
Besoins ou excédent financiers (opérations de change exclues)	1 655	1 042	3 143	5 620
Opérations de change	-585	-1 054	3 288	5 835
Solde financier net	1 070	-12	6 431	11 455

Tableau 5

Solde financier net et emprunts nets

	septembre		d'avril à septembre	
	1997	1998	1997-98	1998-99
(en millions de dollars)				
Solde financier net	1 070	-12	6 431	11 455
Augmentation (+) ou diminution (-) des emprunts				
Payables en dollars canadiens				
Obligations négociables	1 012	-6 492	9 850	6 031
Obligations d'épargne du Canada	-195	-99	-1 639	-2 116
Bons du Trésor	-2 200	-3 600	-20 100	-26 400
Autres	-453	-1 004	380	543
Total partiel	-1 836	-11 195	-11 509	-21 942
Moins dette non échue détenue par le gouvernement	119	77	756	532
Total	-1 717	-11 118	-10 753	-21 410
Payables en devises				
Obligations négociables	0	308	-716	3 877
Billets et prêts	0	0	0	0
Bons du Canada	-274	1 754	-1 224	2 035
Billets du Canada	0	-53	-326	-926
Total	-274	2 009	-2 266	4 986
Variation nette des emprunts	1 991	-9 109	-13 019	-16 424
Variation de l'encaisse	-921	-9 121	-6 588	-4 969

Tableau 6

État condensé de l'actif et du passif

	31 mars 1998	30 septembre 1998	variation
	(en millions de dollars)		
Passif			
Créditeurs, charges à payer et provisions			
Créditeurs et charges à payer	22 364	9 182	-13 182
Intérêt et dette échue	10 419	10 572	153
Provisions	10 917	10 917	0
Total des créditeurs, des charges à payer et des provisions	43 700	30 671	-13 029
Dette portant intérêt			
Régimes de retraite et autres comptes			
Régimes de retraite du secteur public	117 457	119 348	1 891
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus)	4 205	5 595	1 390
Autres régimes de retraite et autres comptes	5 872	5 890	18
Total des régimes de retraite et autres comptes	127 534	130 833	3 299
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	294 583	300 614	6 031
Bons du Trésor	112 300	85 900	-26 400
Obligations d'épargne du Canada	29 769	28 185	-1 584
Autres	3 456	3 999	543
Total partiel	440 108	418 698	-21 410
Payable en devises	27 183	32 170	4 987
Total de la dette non échue	467 291	450 868	-16 423
Total de la dette portant intérêt	594 825	581 701	-13 124
Total du passif	638 525	612 372	-26 153
Actif			
Encaisse et débiteurs	15 813	6 256	-9 557
Comptes d'opérations de change	28 968	23 133	-5 835
Prêts, placements et avances (net des provisions)	14 036	13 690	-346
Total de l'actif	58 817	43 079	-15 738
Déficit accumulé	579 708	569 293	-10 415

Solde financier net de 11,5 milliards de dollars et emprunts nets en baisse de 16,4 milliards depuis le début de l'exercice

Les opérations de change s'entendent de toutes les opérations visant les réserves internationales détenues dans le Compte du fonds des changes. Ce dernier a pour objet de promouvoir l'ordre et la stabilité du dollar canadien sur le marché des changes. À cette fin, il achète des devises (vend des dollars canadiens) lorsque la monnaie canadienne subit des pressions à la hausse et vend des devises (achète des dollars canadiens) lorsque la monnaie subit des pressions à la baisse.

L'achat de dollars canadiens constitue une ressource des opérations du fonds des changes, tandis que la vente de dollars canadiens représente un besoin. L'évolution des éléments de passif en devises, qui change le niveau des réserves en devises du Canada, influe aussi sur les opérations de change.

Compte tenu de tous ces facteurs, les ressources nettes provenant des opérations de change s'établissaient à 5,8 milliards de dollars pour les six premiers mois de 1998-99, en hausse par rapport à 3,3 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

La revue financière

Tableau 7

Compte de service et de réduction de la dette

	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97
	(en millions de dollars)					
Recettes brutes de TPS	29 564	30 516	32 652	36 715	38 048	40 733
<i>Moins :</i>						
Remboursements	11 330	12 138	14 271	17 112	18 874	19 782
Crédit trimestriel aux contribuables à faibles revenus	2 262	2 503	2 685	2 816	2 799	2 872
Recettes nettes de TPS	15 168	14 868	15 696	16 787	16 374	18 079
Pénalités et intérêts perçus au titre de la TPS	19	71	90	129	135	159
Produits de la liquidation des participations dans les sociétés d'État et des actions de sociétés d'État	2	110			325	
Dons à l'État	0,4	0,1	0,2	0,5	0,3	0,3
Produits pour le Compte	15 190	15 050	15 786	16 916	16 835	18 238

Source : *Comptes publics du Canada* – 1997

Avec un excédent budgétaire de 10,4 milliards de dollars, un besoin net de 4,8 milliards des opérations non budgétaires et des ressources nettes de 5,8 milliards provenant des opérations de change, le solde financier net accusait un excédent de 11,5 milliards, pour la période d'avril à septembre 1998, comparativement à 6,4 milliards l'année précédente.

Grâce à cet excédent financier net et à une baisse de l'encaisse de 5,0 milliards de dollars, le gouvernement a pu rembourser, au cours des six premiers mois de 1998-99, 16,4 milliards de sa dette contractée sur les marchés. À la fin de septembre 1998, l'encaisse s'établissait à 5,3 milliards.

Compte de service et de réduction de la dette

En juin 1991, le projet de loi instituant le Compte de service et de réduction de la dette a reçu la sanction royale. Ainsi, depuis le 1^{er} avril 1991, toutes les recettes perçues au titre de la TPS, diminuées des crédits de taxe sur les intrants, des remboursements et du crédit pour faibles revenus, de même que le produit net de la vente de sociétés d'État et les dons à l'État affectés à la réduction de la dette doivent, d'après la loi, être versées directement au Compte. Le solde de celui-ci ne peut servir qu'à acquitter les frais de service de la dette et, en dernier lieu, à la rembourser. Le Compte est vérifié annuellement par le vérificateur général du Canada. Dans ses observations sur le bilan de l'exercice 1996-97, le vérificateur général a contesté la nécessité du Compte, étant donné le concept fondamental du Trésor. Le gouvernement a demandé au Comité permanent des finances de la Chambre des communes de se pencher sur cette question et de le conseiller à cet égard.

Pour toute demande d'exemplaires supplémentaires ou d'abonnement, s'adresser au Centre de distribution, au (613) 995-2855.

Pour tout autre renseignement concernant cette publication, communiquer avec Paul Rochon, au (613) 996-9447.

Également accessible sur Internet à <http://www.fin.gc.ca/>

This publication is also available in English.

Novembre 1998

